VILLE LES AVIRONS

Vers un territoire durable

LISTE DES DELIBERATIONS

SEANCE ORDINAIRE DU VENDREDI 20 SEPTEMBRE 2024

Par suite d'une convocation en date du **10 septembre 2024**, les membres composant le Conseil Municipal de la Commune des AVIRONS se sont réunis à la Mairie le **vingt septembre deux mille vingt-quatre, à dix-huit heures**, sous la présidence de **Monsieur Eric FERRERE, Maire** de la Commune.

La convocation comportant l'ordre du jour a été affichée le **10 septembre 2024.**

Il a été procédé à l'appel nominal des conseillers.

Présents : M. Éric FERRERE – M. Alphonse HOARAU – Mme Line Rose BAILLIF – M. Jean Daniel DENNEMONT – Mme Christelle ETHEVE-VADIER – M. Fabrice PAYET – M. Frédo FERRERE – Mme Nadia ROCHE LESQUELIN – M. Jean Hugues LESQUELIN – M. Pierrot CANTINA – Mme Nathalie CALTEAU – Mme Suzie CUVELIER – M. Jean Max ROPAULD – Mme Marcella MAZEAU – Mme Lise Marie DANDIN – Mme Marie Hélène RICQUEBOURG – M. Bruno CORÉE – Mme Christine BARET – M. Jean Christophe HOAREAU – M. Laurent LENCLUME – Mme Julie Rose MEZINO – Mme Séverine MARA – M. René VLODY – Mme Colette ANELARD CADERBY – Mme Annick SEVERIN – Mme Suzette RIVIERE – M. Raphaël RIVIERE.

Procurations : Mme Reine Claude ROPAULD LENCLUME a donné mandat à M. Jean Max ROPAULD – **Mme Julia DUBOURG BEGUE** a donné mandat à M. Fabrice PAYET – **M. Stéphane VARCOURT** a donné mandat à Mme Christelle ETHEVE-VADIER – **M. Emile PERMALNAICK** a donné mandat à M. Pierrot CANTINA – **Mme Roseline LUCAS** a donné mandat à Mme Colette ANELARD CADERBY.

Absent : M. Paul FORT.

Le Maire a constaté le quorum.

Il a ensuite procédé, conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a désigné **Madame Julie Rose MEZINO** pour remplir les fonctions de secrétaire.

& &

&

61, avenue Général de Gaulle – 97425 LES AVIRONS
Téléphone : 02 62 38 02 66

LISTE DES DELIBERATIONS

NUMERO	INTITULE	DECISION	
		ADOPTE	REJETE
200924_01	**Compte-rendu des décisions** Adoption du procès-verbal de la séance du 28 juin 2024	X *(2 abstentions)*	
200924_02	**Adoption du budget supplémentaire 2024** Compte principal	X *(3 abstentions sur le budget et 2 abstentions pour subvention à l'association RMZ)*	
200924_03	**Adoption du budget supplémentaire 2024** Compte annexe de la régie funéraire	X *(1 abstention)*	
200924_04	**Admission en non-valeur des créances irrécouvrables** Budget Principal Budget Funéraire	X	
200924_05	**RESSOURCES HUMAINES** Modification du tableau des emplois Création d'emplois	X	
200924_06	**Acquisitions foncières** Emprises foncières du futur collège	X	
200924_07	**Pacte Département et Territoires (PDT)** Approbation de la convention Approbation des plans de financement	X *(2 abstentions)*	
200924_08	**Maintien ou non dans ses fonctions de Madame Line Rose BAILLIF, Deuxième Adjointe au Maire suite au retrait de ses délégations**	X *(1 abstention, 3 contres et 2 personnes qui ne prennent pas part au vote)*	
200924_09	**Opération Philippe PELOPS – Rue de l'Océan** Cession d'un délaissé de terrain Complément à la délibération n° 7 du 13 juillet 2023	X	
200924_10	**Vente d'une partie de la parcelle AM 769**	X	
200924_11	**Foncier** Echange d'une partie de la parcelle communale AD 238 contre la parcelle privée AS 179	X *(1 abstention)*	
200924_12	**Aménagement du chemin du CAP** Approbation du dossier de DUP et Parcellaire Lancement de la procédure conjointe d'enquête préalable à la DUP et d'enquête parcellaire sur le périmètre concerné par l'aménagement	X	
200924_13	**Ouverture de la procédure d'incorporation de parcelles présumées sans maître sur le territoire de la Commune des Avirons**	X	
200924_14	**Suppression du poste d'adjoint vacant**	X **(Mme ANELARD CADERBY et Mme LUCAS par procuration ne prennent pas part au vote)**	
200924_15	**Indemnités de fonction du Maire, des adjoints et des conseillers municipaux titulaires de délégations** Modification de la délibération n° 7 du CM du 24 septembre 2021	X **(Mme ANELARD CADERBY et Mme LUCAS par procuration ne prennent pas part au vote)**	

.../...

LISTE DES DELIBERATIONS *(suite)*

200924_16	**SPL GRAND SUD** Rapport annuel 2023	*Le conseil municipal prend acte du rapport*	
200924_17	**SPL EDDEN** Rapport du mandataire Exercice 2023	*Le conseil municipal prend acte du rapport*	
200924_18	**Eclairage Public** Participations financières dues au SIDELEC	X	
200924_19	**Mise à la réforme d'un véhicule communal**	X	
200924_20	**SPL GRAND SUD** Désignation d'un nouveau représentant	*L'affaire est retirée de l'ordre du jour et reportée à une séance ultérieure*	
200924_21	**Information du Conseil Municipal dans le cadre de sa délégation de pouvoirs au Maire**	X	

Et les membres ont signé.

Pour expédition conforme,

La secrétaire de séance,

Julie Rose MEZINO

Le Maire

MAIRIE DES AVIRONS ★ ILE DE LA REUNION ★

Eric FERRERE

Le Maire certifie que le présent document a été reçu à la Sous Préfecture de ST-PIERRE

LE 26 SEP. 2024

Publiée le : 26 SEP. 2024

La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de La Réunion (Tribunal administratif de La Réunion ; 27, rue Félix Guyon, CS 61107, 97404 Saint-Denis Cedex ; Tél. : 02 62 92 43 60 ; Fax : 02 62 92 43 62 ; greffe.ta-st-denis-de-la-reunion@juradm.fr) ou d'un recours gracieux auprès de la Commune, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même tribunal administratif dans un délai de deux mois.